

Liste des délibérations
Réunion de Conseil Municipal
Du lundi 10 juillet 2023 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le lundi 10 juillet 2023 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Christophe DOUCHAIN, Maire de SAMER.

Etaient présents : M. DOUCHAIN, M. MARTEL, M. VAN ROEKEGHEM, M. MAQUINGHEN, Mme POCHE, M. LOUVET, Mme MEKLEMBERG, M. BALLY, Mme ROGEZ, Mme BEAUSSE, Mme CHATILLON, Mme DELATTRE, M. LABONTE, M. JOUGLEUX, Mme WALLE, M. MILLE.

Etaient absents ou excusés : Mme LEFEBVRE (ayant donné pouvoir à M. VAN ROEKEGHEM), Mme BASTIDE (ayant donné pouvoir à M. MARTEL), M. BAILLY (ayant donné pouvoir à M. DOUCHAIN), Mme ROUX, M. CARLU, M. BUIRETTE, M. NAUDET (ayant donné pouvoir à M. JOUGLEUX), Mme COLOMBO, Mme HUDNER, M. DARCHEVILLE, M. SAILLY (ayant donné pouvoir à M. BALLY).

16 présents + 5 pouvoirs + 6 absents

ADMINISTRATION GENERALE - TRAVAUX - URBANISME

Approbation du marché à intervenir pour le contrat d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le marché à intervenir avec DALKIA pour l'offre P2 et P3 et autoriser le Maire à signer ledit marché ainsi que toutes pièces relatives à cette affaire et notamment les pièces contractuelles, les notifications, les ordres de service, etc ...

Adoption de la charte d'engagement de la Région afin de bénéficier des différents volets d'accompagnement de la politique de « Redynamisation des Centres-Villes et des Centres-Bourgs »

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la charte d'engagement de la Région et autorise le Maire à signer cette charte.

Déclassement du domaine communal des parcelles AB 495 et AK 58 et classement dans le domaine communal des parcelles AB 493 et AB 490

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de déclasser les parcelles AB 495 et AK 58 et de classer les parcelles AB 493 et AB 490 dans le domaine communal.

La séance est close à 18h45.